

Menuisier installateur

RNCP37120 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	234s
Formacode(s)	22406, 22408
Code(s) ROME	F1604, F1607
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	26/02/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

112 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 97 à former et organiser l'évaluation et 15 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800053	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800061	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800095	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800111	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800137	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800145	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800160	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800178	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800186	Former

Liste complète des 112 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp37120-menuisier-installateur/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Menuisier installateur intervient sur des chantiers de construction concernant l'habitat individuel et collectif neuf ou ancien, et les établissements recevant du public. En extérieur, il installe des produits de type : portes, fenêtres, volets, portails et stores avec ou sans motorisation. En intérieur, il adapte et installe des portes, des escaliers, des parquets et des éléments mobiliers (dressing, cuisine, salle de bain). La majorité des produits posés sont issus d'unités de fabrication industrielle.

ACTIVITÉS VISÉES

A partir d'un dossier technique et de consignes transmis par son hiérarchique, le menuisier installateur prépare et organise l'exécution des travaux d'installation. En extérieur, il installe et équipe des menuiseries, des fermetures extérieures et des éléments de sécurité et de protection solaire. En intérieur, il aménage un espace à usage privé ou professionnel. Il nettoie le chantier, trie et évacue les déchets conformément à la réglementation en vigueur. Il renseigne le client sur les conditions d'utilisation et d'entretien des équipements installés et peut être amené à participer à la réception du chantier avec le chef d'équipe ou le chef d'entreprise.

Le Menuisier installateur manipule des charges lourdes et encombrantes avec des stations de travail de tous types (debout, accroupi, à genoux) et utilise des matériels électroportatifs. Il doit dans ce cadre, porter des Équipements de Protection Individuelle (EPI). Il respecte les règles d'hygiène et de sécurité individuelles et collectives définies dans le Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS) ou le document unique (DU). Pour assumer sa responsabilité sociétale et environnementale, l'entreprise met en place des procédures spécifiques que les tenants de l'emploi sont tenus de respecter. Sous contrôle d'un chef d'équipe, il exécute les travaux courants et peut être amené à travailler en site occupé, ce qui nécessite une vigilance accrue en termes de protection des biens et des personnes. Les conditions d'exercice s'accompagnent de changements de chantier amenant à des déplacements fréquents. Les horaires sont relativement réguliers, mais les impératifs de délais peuvent occasionner des dépassements.

A compter du 1er octobre 2024, les référentiels d'activité et de compétences du titre professionnel voient les connaissances relatives à la rénovation énergétique précisées ou reformulées. Ces reformulations ne donnent pas lieu à la création de nouvelles activités ou compétences.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Installer et équiper des menuiseries et des fermetures extérieures

- Préparer et organiser l'exécution des travaux d'installation de menuiseries et fermetures extérieures
- Installer des portes et fenêtres extérieures
- Installer des volets battants et roulants

2. Installer et équiper des éléments de sécurité et de protection solaire

- Préparer et organiser l'exécution des travaux d'installation d'éléments de sécurité et de protection solaire.
- Installer des portails
- Installer des stores bannes

3. Aménager un espace intérieur à usage privé ou professionnel

- Préparer et organiser l'exécution des travaux d'installation d'un aménagement intérieur
- Adapter et installer des menuiseries intérieures
- Adapter et installer des escaliers en bois
- Adapter et installer des parquets massifs, contrecollés ou stratifiés
- Adapter et installer des éléments mobiliers d'un aménagement intérieur
- Installer et raccorder des équipements sanitaires, électriques et électroménagers

Blocs de compétences

RNCP37120BC01 — Installer et équiper des menuiseries et des fermetures extérieures

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer et organiser l'exécution des travaux d'installation de menuiseries et fermetures extérieures

Installer des portes et fenêtres extérieures

Installer des volets battants et roulants

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 04 h 00 min

La mise en situation professionnelle est constituée de deux parties indépendantes. A partir d'un dossier technique, le candidat réalise les productions suivantes :

Partie n°01 : Effectuer l'installation d'une fenêtre.

Partie n°02 : Effectuer l'installation d'un volet

Entretien technique : 00 h 20 min

Le jury reçoit le candidat sur sa zone de travail, il dispose d'un guide d'entretien. Le candidat répond au questionnaire du jury. L'entretien technique porte sur les productions du candidat.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 04 h 20 min

RNCP37120BC02 — Installer et équiper des éléments de sécurité et de protection solaire

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer et organiser l'exécution des travaux d'installation d'éléments de sécurité et de protection solaire

Installer des portails

Installer des stores bannes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 03 h 00 min

A partir d'un dossier technique, le candidat réalise l'installation d'un portillon battant.

Entretien technique : 00 h 20 min

Le jury reçoit le candidat sur sa zone de travail, il dispose d'un guide d'entretien. Le candidat répond au questionnement du jury. L'entretien technique porte sur les productions du candidat.

Questionnaire professionnel : 00 h 40 min

Le questionnaire professionnel est organisé en simultané pour tous les candidats.

Le candidat répond par écrit à un questionnaire à choix multiples.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 04 h 00 min

RNCP37120BC03 — Aménager un espace intérieur à usage privé ou professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer et organiser l'exécution des travaux d'installation d'un aménagement intérieur

Adapter et installer des menuiseries intérieures

Adapter et installer des escaliers en bois

Adapter et installer des parquets massifs, contrecollés ou stratifiés

Adapter et installer des éléments mobiliers d'un aménagement intérieur

Installer et raccorder des équipements sanitaires, électriques et électroménagers

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 10 h 00 min

La mise en situation professionnelle est constituée de deux parties indépendantes. A partir d'un dossier technique, le candidat réalise les productions suivantes :

Partie n°01 : Mettre en jeu et ferrer une porte intérieure dans un bâti existant

Partie n°02 : Installer un élément mobilier d'un aménagement intérieur

Entretien technique : 00 h 20 min

Le jury reçoit le candidat sur sa zone de travail, il dispose d'un guide d'entretien. Le candidat répond au questionnement du jury. L'entretien technique porte sur les productions du candidat.

Questionnaire professionnel : 00 h 40 min

Le questionnaire professionnel est organisé en simultané pour tous les candidats.

Le candidat répond par écrit à un questionnaire à choix multiples.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 11 h 00 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Les entreprises de menuiserie
- Les sociétés d'intérim
- Les grandes et moyennes entreprises commerciales (en tant que salarié ou artisan)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Menuisier installateur
- Installateur de menuiseries et fermetures extérieures
- Installateur de cuisines

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Pour la tenue de l'emploi, le code du travail

précise que « les travaux temporaires en hauteur sont réalisés à partir d'un plan de travail conçu, installé ou équipé de manière à préserver la santé et la sécurité des travailleurs. » Le poste de travail est tel qu'il permet l'exécution des travaux dans des conditions ergonomiques (article R. 4328-58).

Pour la tenue de l'emploi, il est nécessaire d'avoir reçu une formation sur les risques liés à l'électricité, au niveau BS Interventions BT élémentaires pour la pose et le raccordement des circuits terminaux (maxi. 400V et 32A courant alternatif) (articles R. 4544-9 et R. 4544-10 du code du travail). Article R. 4544-9. - Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités. Article R. 4544-10. - Un travailleur est habilité dans les limites des attributions qui lui sont confiées. L'habilitation, délivrée par l'employeur, spécifie la nature des opérations qu'il est autorisé à effectuer.

Pour la tenue de l'emploi, il est nécessaire d'avoir reçu une formation sur la prévention des risques liés à l'amiante.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 963 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en génie civil, construction et bois (35 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X37 — Ouvriers peu qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B2X38 — Ouvriers qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	17 943
Jugés difficiles à recruter	63 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X37 — Ouvriers peu qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP B2X38 — Ouvriers qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE
Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 167 €
Selon la branche	5 300 € – 6 462 €

Prise en charge	Branches concernées
6 167 €	Valeur par défaut · 206 branches
6 462 €	CPNE Menuiseries Charpentes et portes planes, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 232 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics
6 208 €	CPNE Travail Temporaire
6 000 €	CPNE fabrication de l'ameublement
5 470 €	CPNEFP du Négoce de l'ameublement
5 300 €	CPNEFP du négoce des matériaux de construction

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 26/02/2028

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	284	2	73 %	33 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP29855

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP29855

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37120/>

Où se former

Formations référencées	33
Organismes	17
Régions couvertes	10
Prix indicatif	2 700 € – 13 537 €
Durée	35 – 924 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	36
Organismes gestionnaires (CFA)	27

Organismes formateurs	35
Régions couvertes	14
Départements couverts	29
Organismes certifiés Qualiopi	35
Sessions	de 01/2025 à 10/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	75
Parcours menés à terme	71
Taux d'achèvement	95 %
Période	10/2023 – 07/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	97
Montant total engagé	199 030 €
Coût moyen par dossier	2 052 €
Durée moyenne	81 h
Période	07/2023 – 07/2026
France compétences	90 %
Reste à charge titulaire	6 %
France Travail	2 %
Entreprise	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.